

Dossier de presse



**Les résultats 2013  
de l'Observatoire national  
de la petite enfance**

*Contact presse  
Guillaume Peyroles*

*Tél. : 01 45 65 54 05  
Fax : 01 45 65 53 65  
guillaume.peyroles  
@cnaf.fr*

## SOMMAIRE

> <b>Les résultats 2013 de l'Observatoire national de la petite enfance.....</b>	<b>2</b>
1. Les enfants et leur famille	
2. L'offre d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans	
3. Les recours aux différents modes d'accueil	
> <b>En savoir plus sur l'Observatoire.....</b>	<b>8</b>
> <b>Diaporama.....</b>	<b>9</b>

## **Les résultats 2013 de l'Observatoire national de la petite enfance**

La Cnaf publie ce mardi 9 décembre 2014, le 9<sup>e</sup> rapport de l'Observatoire national de la petite enfance, organisé autour de plusieurs thématiques : les données sociodémographiques des enfants de moins de 6 ans, l'offre d'accueil, les recours aux différents modes d'accueil des familles, les coûts/investissements en matière de petite enfance, et la réduction ou l'arrêt d'activité après l'arrivée d'un enfant.

### **Zoom sur les résultats 2013**

#### **1- Les enfants et leur famille**

Eléments de contexte :

- le maintien d'une forte fécondité en 2013,
- un nombre d'enfants de moins de 3 ans qui diminue : près de 2,4 millions,
- 65% des familles avec au moins un enfant de moins de 3 ans sont des couples avec deux actifs ou des familles monoparentales avec un parent actif,
- lorsqu'elles ont un enfant de moins de 3 ans, le taux d'emploi des mères de familles monoparentales (47 %) est plus faible que celui des mères en couple (70%).

## 2- L'offre d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans

### - Un potentiel de près de 54 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2012

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans

Mode d'accueil « formel »	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
Assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers	759 400	31,6
Salarié(e) à domicile	46 900	2,0
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, microcrèches)	396 300	16,5
École maternelle	90 900	3,8
Salarié(e) à domicile	46 900	2,0
<b>Ensemble</b>	<b>1 293 500</b>	<b>53,9</b>

**Source :** Cnaf (Sias-MNEAJE et Fileas au 31 décembre 2012), CCMSA (31 décembre 2012), Drees (enquête PMI au 31 décembre 2012), Depp (rentrée scolaire 2011-2012), Insee (estimations localisées de population au 1<sup>er</sup> janvier 2013) et Ircem (2<sup>e</sup> trimestre 2012).

**Champ :** France entière.

### - Evolution globale de la capacité théorique d'accueil de 2008 à 2012

Evolution de la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans, de 2008 à 2012

Mode d'accueil « formel »	2008	2012
Statut de la donnée de population	Définitif	Provisoire
Capacité d'accueil par les modes d'accueil « formels »	1 157 900	1 293 500
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	2 397 300	2 399 900
Capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	48,3	53,9 (52,2 en 2011)

**Source :** Cnaf (Sias-MNEAJE et Fileas), CCMSA, Drees (enquête PMI), Depp, Insee et Ircem

**Champ :** France entière.

Ventilation par modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans, selon les modes d'accueil de 2008 à 2012

Mode d'accueil « formel »	2008		2012	
	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de – 3 ans	Capacité théorique	Capacité pour 100 enfants de – 3 ans
Assistant(e)s maternel(le)s employé(e) directement par des particuliers	613 875	25,6	759 400	31,6
Accueil en Eaje collectif, familial, et parental, microcrèches	349 799	14,6	396 300	16,5
Ecole maternelle	148 906	6,2	90 900	3,8
Salarié(e) à domicile	45 353	1,9	46 900	2
<b>Ensemble</b>	<b>1 157 934</b>	<b>48,3</b>	<b>1 293 500</b>	<b>53,9</b>

Sources : Cnaf, Drees, Depp, Insee et Ircem

Champ : France entière

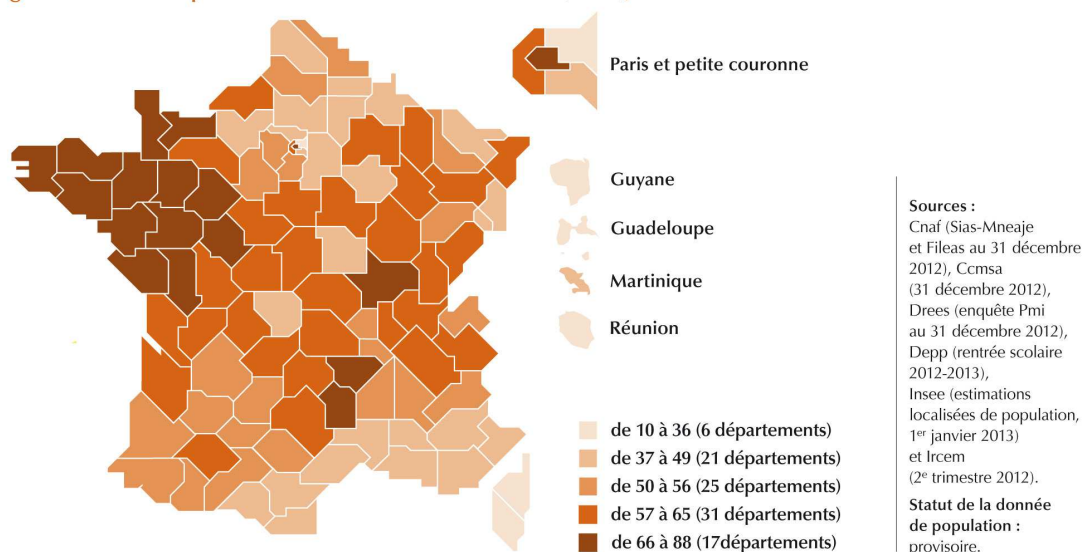
### - Les disparités territoriales de l'offre d'accueil du jeune enfant.

Selon le département, cette capacité d'accueil se situe entre 10 (Guyane) et 87 places (Haute-Loire) pour 100 enfants de moins de 3 ans (de 9 à 85 en 2011).

Sur le territoire métropolitain, l'ensemble des départements de Bretagne et des Pays de la Loire affiche des capacités d'accueil théorique supérieures à 70 places. En Île-de-France, ce sont Paris et les Hauts-de-Seine qui bénéficient des capacités les plus élevées (respectivement 68 et 64 places pour 100 enfants de moins de 3 ans). La Corse, le pourtour méditerranéen, l'Eure et le Haut-Rhin ont des taux de couverture inférieurs à 45 places. En Île-de-France, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les départements avec les capacités d'accueil les plus faibles (respectivement 31 et 42 places).

On observe que des départements peu couverts par les Eaje peuvent avoir un taux de couverture global élevé (comme le Grand Ouest notamment), alors que des départements relativement bien couverts en Eaje (comme la Haute-Garonne ou ceux des régions Paca ou Île-de-France) ont un taux de couverture global moyen, voire faible.

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes de garde « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans (en%), au 31 décembre 2012



### 3- Les recours aux différents modes d'accueil

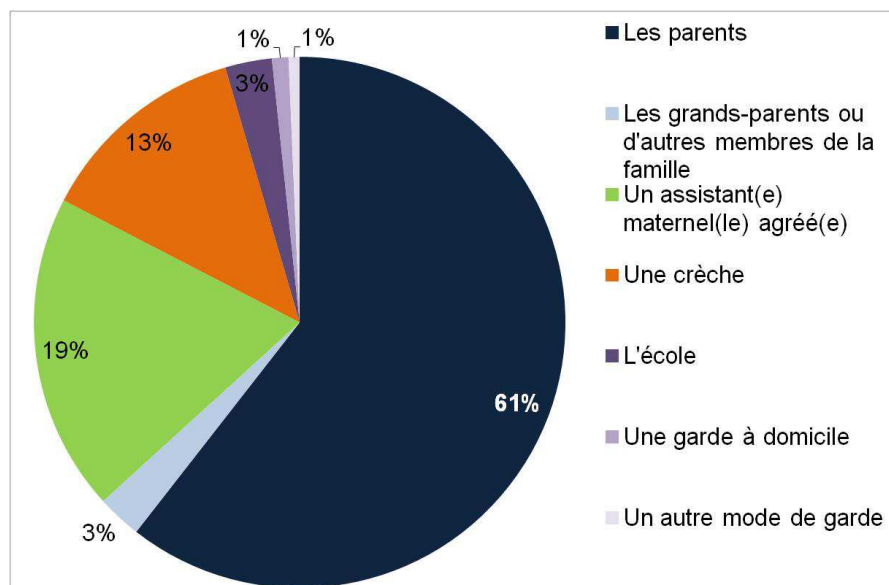
Du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures, les enfants de moins de 3 ans sont le plus souvent gardés par leurs parents, essentiellement par la mère.

Dans un cas sur deux où le parent est le mode de garde principal, c'est-à-dire l'intervenant auprès duquel l'enfant passe le plus de temps, il y a recours à au moins un autre intervenant. Le recours aux intervenants autres que la famille est fortement lié à l'activité des parents.

Quand l'un de ses parents ne travaille pas, il s'occupe généralement de son enfant : 86 % des enfants sont alors gardés à titre principal par leurs parents.

Quand les deux parents travaillent, la prise en charge de l'enfant est fortement liée à l'organisation de leur temps de travail. Ainsi, 27 % des enfants dont les deux parents travaillent à temps complet sont gardés par leurs parents.

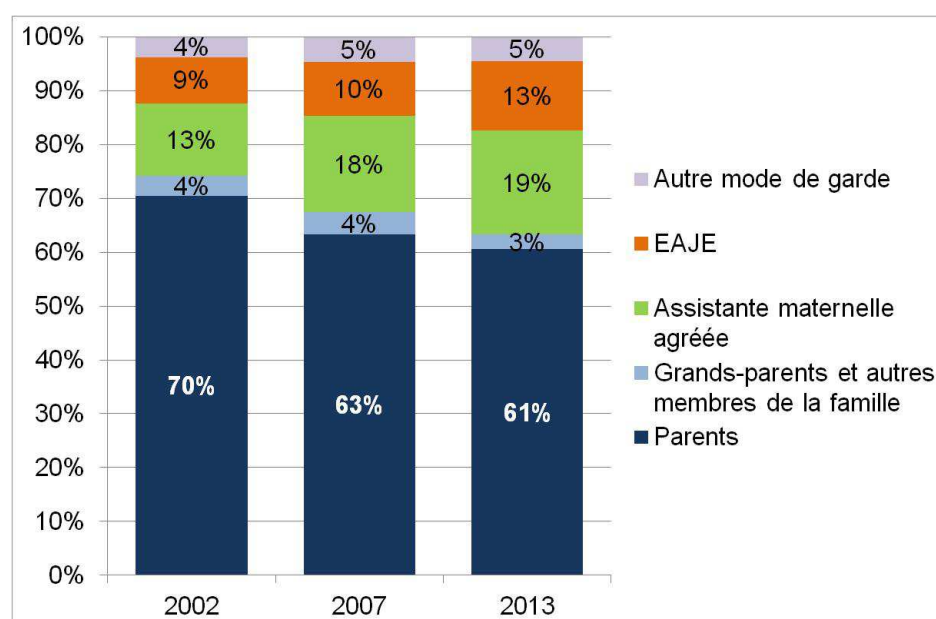
En 2013, les parents demeurent l'intervenant principal de la garde du jeune enfant...



**Source :** Drees, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants, 2013.

**Champ :** enfants de moins de 3 ans, France métropolitaine.

...mais les chiffres sont en recul depuis 2002.



**Source :** Drees, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants

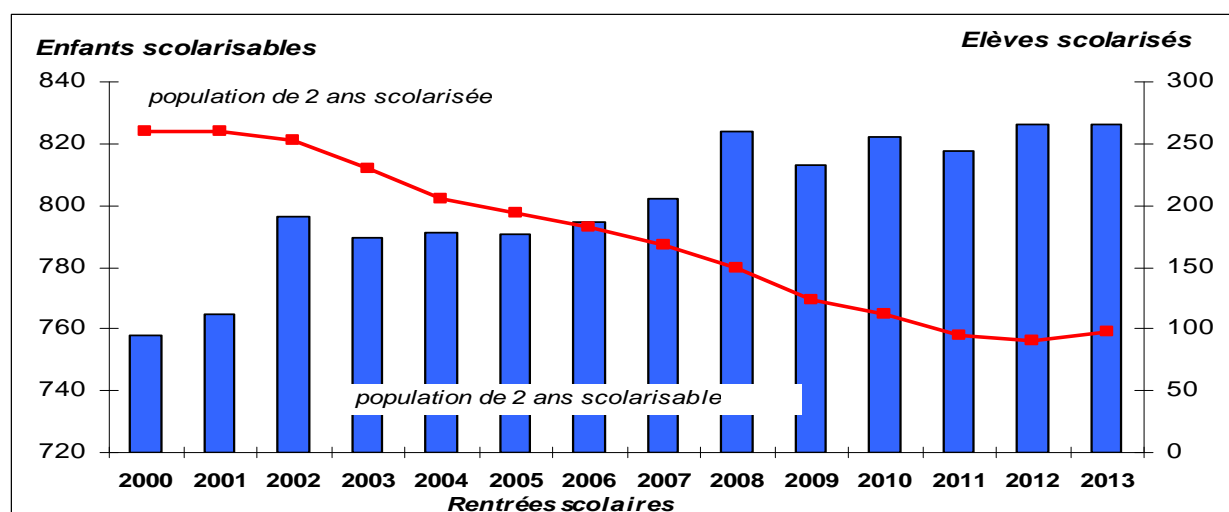
**Champ :** enfants de moins de 3 ans, France métropolitaine.

Toutefois, en 2013, les enfants de moins de 3 ans sont moins gardés à titre principal par leurs parents que 11 ans plus tôt : 70 % l'étaient en 2002, ils ne sont plus que 61 % en 2013.

### - L'accueil des enfants âgés de 2 ans à l'école : hausse de la scolarisation après 10 ans de baisse

A la rentrée scolaire 2013, 11,8 % des enfants de 2 ans (97 200 suivent un enseignement préélémentaire en France métropolitaine et dans les Dom hors Mayotte (contre 11 % en 2012). En France entière hors Mayotte, la proportion d'enfants de 2 ans qui fréquentent l'école était relativement stable, avec un taux de plus de 30 %, tout au long des années 1980 et 1990. Mais elle a légèrement progressé à la rentrée 2013. L'accueil des enfants dès 2 ans se fait en fonction des places disponibles. Il est donc dépendant des effectifs de personnel, de l'évolution démographique des enfants âgés de 3 à 5 ans, et de la politique de scolarisation de cette classe d'âge. Dans les zones d'éducation prioritaire, on estime le taux de scolarisation à 20,4 % en 2013.

Evolution de la population scolarisable et de la population scolarisée des enfants de 2 ans



**Source :** MEN-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, Démographie DEPP-INSEE

**Champ :** France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) public + privé



## *En savoir plus*

### **L'Observatoire national de la petite enfance**

#### ***Sa mission***

L'Observatoire national de la petite enfance a été créé en 2002 à l'initiative de la direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser) de la Cnaf, face au constat de la richesse des données quantitatives et qualitatives sur le sujet mais de la dispersion des connaissances sur le sujet.

Il a vocation à recueillir, échanger et coordonner les travaux statistiques et d'études menés dans le domaine de la petite enfance, mais aussi à rassembler, synthétiser et améliorer la production de connaissances dans ce domaine, afin de contribuer à l'éclairage des décisions et de l'action publique. Il n'a, en revanche, pas vocation à faire des recommandations en termes de politiques publiques.

L'objectif central est le partage et la mise en cohérence des données et des analyses sur le thème de la petite enfance, avec plusieurs axes de travail :

- collecter, confronter et rassembler régulièrement l'ensemble des données statistiques et sociologiques sur la petite enfance,
- identifier et impulser les études et les recherches à effectuer en priorité, le cas échéant dans le cadre d'appels d'offre communs,
- réaliser des synthèses, des exploitations secondaires d'enquêtes générales et des travaux ponctuels en fonction de l'actualité,
- entreprendre des études longitudinales définies et engagées sur le long terme.

#### ***Sa composition et son fonctionnement***

L'Observatoire rassemble des représentants des services statistiques et d'études de tous les organismes concernés par les politiques d'accueil du jeune enfant :

- la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) service statistique du ministère des affaires sociales et de la santé,
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee),
- la Mutualité Sociale Agricole,
- la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf),
- la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Education nationale,
- l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss).

Le pilotage en est assuré par la Cnaf.

La mission principale de l'observatoire est d'assurer la production du rapport annuel sur l'accueil de la petite enfance.

Un conseil scientifique a été créé en automne 2013. Son rôle : initier les appels à propositions de recherche, suivre les travaux sélectionnés dans ce cadre et, plus globalement, être consulté sur l'ensemble des dispositifs de recueil de données de l'Observatoire.

Il associe, en plus, les institutions partenaires, des chercheurs experts du domaine de la petite enfance dans sa dimension nationale mais aussi internationale. Sont d'ores et déjà membres de ce conseil scientifique, représentant des disciplines variées :

- sociologie/métiers petite enfance : Geneviève Cresson - université de Lille,
- sociologie/ parentalité : Bertrand Geay - université d'Amiens,
- sciences politiques/ international : Claude Martin - Ecole nationale de santé publique Rennes,
- démographie, Magali Mazuy - Institut national d'Etudes démographiques,
- économie : Hélène Perivier - Observatoire français des conjonctures économiques,
- sociologie de l'enfance : Régine Sirota - université Paris-Descartes.

### ***Son animation***

Elle consiste en :

- l'animation du groupe de travail qui se réunit régulièrement pour échanger à partir des travaux et des initiatives des institutions partenaires de l'année en cours,
- la diffusion de données autour de la petite enfance, articulée autour de la publication du rapport de l'observatoire national,
- la valorisation des travaux dans le cadre de séminaires et colloques internes ou externes à l'institution Cnaf,
- la veille permanente sur les travaux et l'animation de recherches et études sur la petite enfance.

### ***Ses réalisations***

Depuis 2005, l'Observatoire publie un rapport annuel.

Elaboré collectivement, c'est un document de synthèse et d'analyse de données sur l'accueil des enfants âgés de 0 à 6 ans. Tiré aujourd'hui à 25 000 exemplaires, il est également fréquemment consulté sur le site [caf.fr](http://caf.fr). La présentation et l'analyse des données, recueillies par les différentes institutions partenaires, s'organisent autour de quatre thématiques récurrentes : données démographiques, offre d'accueil, recours des familles, coût des différents modes d'accueil) ; une partie variable d'une année sur l'autre, est consacrée à des études ponctuelles.

L'observatoire a su être un lieu de travail d'ingénierie pour penser des outils d'analyse de données de la petite enfance. Au-delà du travail stricto sensu de recueil, de fiabilisation et d'harmonisation des données entre partenaires, les analyses du groupe de travail ont abouti à des avancées importantes, en particulier sur les points suivants :

- la création d'un indicateur synthétique de l'offre et de la demande en matière d'accueil de la petite enfance,
- une proposition de méthode de calcul du taux de couverture, développée par le département des statistiques de la Dser et validée par les partenaires,
- une proposition de méthode de calcul des coûts de la garde à partir de cas types.

En 2012, le mode de collaboration entre institutions s'est accru avec le lancement d'un appel à proposition de recherche commun Cnaf-Drees-Depp sur la qualité de l'accueil des enfants de 0-6 ans. Il a abouti à la sélection de trois recherches dont les résultats seront valorisés dans le cadre d'une journée d'études de l'Observatoire en 2015.